



Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024–2027

Rapport sur l'évaluation de la mise en oeuvre 2024

Neuchâtel, 2025

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	Concept de mise en page:	section PUB
Renseignements:	SUP-Administration@bfs.admin.ch	Téléchargement:	www.statistique.ch
Rédaction:	Commission de la statistique fédérale	Copyright:	OFS, Neuchâtel 2025
Domaine:	00 Bases statistiques des généralités		La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Langue du texte original:	Français		

Sommaire

1	Introduction	4
2	Objectifs stratégiques 2024 -2027	4
2.1	Structure des objectifs dans le PPA	4
3	Procédure d'évaluation.....	5
4	Conséquences des mesures d'économie des finances fédérales sur la statistique fédérale.....	5
5	Evaluation de la mise en œuvre des objectifs stratégiques	6
6	Bilan des activités réalisées en 2024	11
7	Mise à jour du portefeuille des activités statistiques	12
8	Conclusions	12
	Annexe 1 : Avis de la KBStat.....	14

Résumé

Chaque année, en collaboration avec les producteurs de la statistique fédérale, l'Office fédéral de la statistique (OFS) procède à une évaluation de la mise en œuvre du [programme pluriannuel de la statistique fédérale](#) (PPA) 2024-2027.

La majorité des enquêtes, projets et publications prévus pour 2024 a pu être réalisée. Après une année de validité, les priorités fixées pour les années 2024 -2027 sont évaluées comme toujours pertinentes. Le programme reste donc valable et actuel. Compte tenu de la situation financière tendue des finances fédérales, qui a contraint l'Office fédéral de la statistique (en tant que principal producteur de statistique) à prendre des mesures d'économie déjà en 2024 et à recentrer ses activités, les perspectives de réalisation complète des objectifs fixés d'ici la fin du programme ne sont pas favorables.

Les principaux progrès réalisés en 2024 pour atteindre les objectifs stratégiques sont les suivants :

- *Objectif 1 - Assurer l'actualité, l'indépendance, la pertinence et l'accessibilité des produits de la statistique fédérale* : Malgré des incertitudes liées aux coupes budgétaires pour l'administration fédérale, la concrétisation des priorités a pu débuter et sera poursuivie. Les différents projets ont permis de rendre des nouvelles données accessibles au public. Ainsi, l'Office fédéral de l'énergie a réalisé l'extension du bilan mensuel suisse des électricités. L'Office fédéral de la statistique a dû ralentir les travaux sur les comptes des écosystèmes mais a publié l'actualisation des niveaux géographiques. En outre, l'OFS a amélioré la précision des statistiques du coût et du financement du système de santé. La Banque nationale Suisse a lancé son nouveau portail avec une large gamme de données sur la politique monétaire et l'analyse économique.
- *Objectif 2 - Optimiser la production de statistiques grâce à l'utilisation multiples des données et à l'automatisation de méthodes* : Le déploiement des priorités a débuté même si pour certaines d'entre elles leur mise en œuvre a dû être ralentie par la nécessité d'investissements financiers, pour l'automatisation de la production statistique par exemple. Des bases juridiques permettant la mise en œuvre de cet objectif ont été réalisées, le Conseil fédéral a approuvé la légifération des données de références relatives aux « bâtiments et logements », néanmoins celle concernant les « personnes physiques » est reportée. Les nouvelles ordonnances sur la statistique fédérale et l'appariement des données entreront en vigueur en juin 2025. Le projet de l'Office fédéral de l'agriculture visant à élaborer des normes applicables à l'espace de données agricoles a pris du retard. La nouvelle plateforme de collecte des données PROOFS de l'Administration fédérale des finances est en service depuis janvier 2025.
- *Objectif 3 – Garantir une utilisation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale* : La mise en œuvre des divers projets associés aux priorités établies a pu débuter, celles permettant la promotion de la culture des données ne sont pour l'instant pas assurées. La plateforme d'analyse des données de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires est opérationnelle, mais l'automatisation des rapports est retardée par des problèmes techniques de sécurité des données. L'infrastructure de Swisstopo pour l'accès protégé aux données géographiques est en exploitation.

1 Introduction

Chaque année, l'Office fédéral de la statistique (OFS) procède, en collaboration avec les acteurs de la statistique fédérale (à savoir près de 45 offices fédéraux et d'autres institutions), à une évaluation de la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA). Le but de cette évaluation est d'exposer l'avancement des travaux prévus sur quatre ans, de tirer des conclusions sur l'état intermédiaire de la réalisation des objectifs et, le cas échéant, d'informer sur les besoins d'adaptation.

Ce rapport d'évaluation 2024 du PPA est le premier du PPA 2024-2027. Il est complété par la mise à jour du portefeuille des activités statistiques (cf chapitre 7) ainsi que par l'avis de la commission fédérale de la statistique fédérale (cf annexe).

2 Objectifs stratégiques 2024 -2027

Le [programme pluriannuel de la statistique fédérale](#) donne une vue d'ensemble des statistiques produites dans les domaines thématiques les plus importants pour la conduite de l'État. Il fixe les objectifs et les priorités des activités statistiques fédérales pour la législature et sert de référence pour leur planification à long terme.

Trois objectifs stratégiques ont été fixés pour la présente législature. Le premier objectif prend en compte la perspective du client, le deuxième l'optimisation des processus de production et le troisième l'utilisation des données :

- Objectif stratégique 1 : Garantir l'actualité et l'indépendance des produits de la statistique fédérale, développés selon des méthodologies reconnues, ainsi que leur pertinence pour la société, l'économie, la politique et la science, et veiller à ce qu'ils soient facilement accessibles.
- Objectif stratégique 2 : Mettre à profit le potentiel de l'utilisation multiple des données ainsi que celui de nouvelles méthodes de relevé et d'analyse pour une production statistique ciblée, automatisée et efficace.
- Objectif stratégique 3 : Garantir une utilisation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale.

2.1 Structure des objectifs dans le PPA

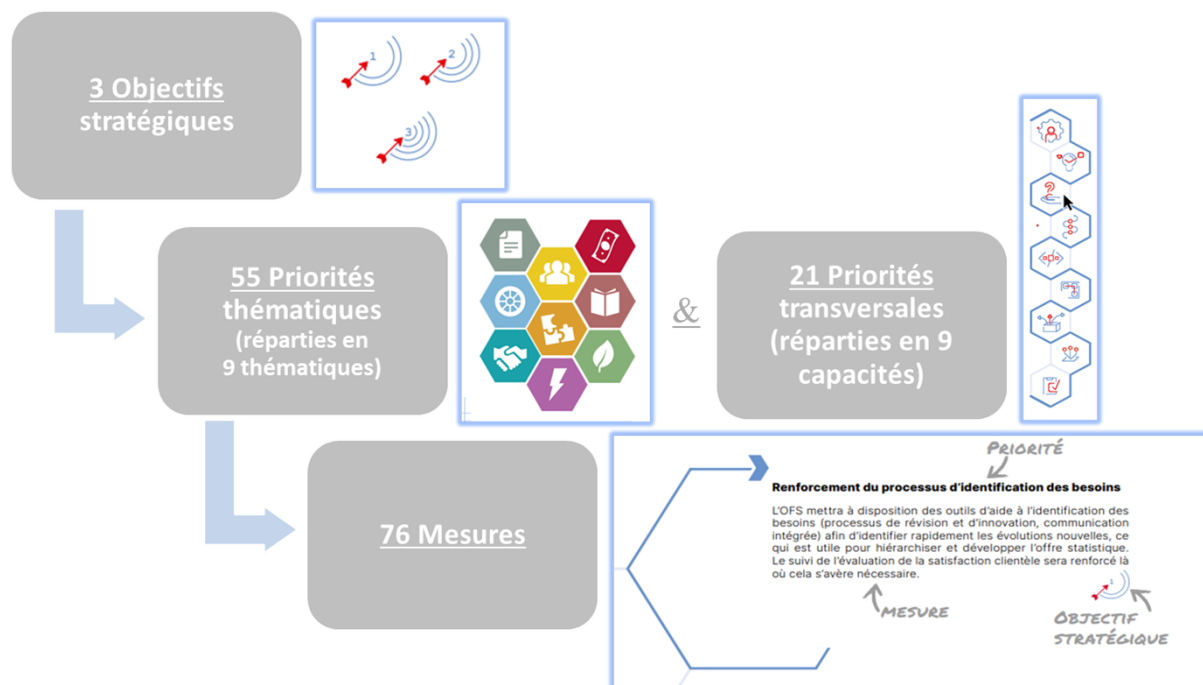
Le système d'objectif a été structuré dans le PPA de la manière suivante :

- a) trois objectifs stratégiques ont été fixés
- b) deux catégories de priorité ont été définies par objectif stratégique
 - La première catégorie est liée aux développements spécifiques des activités de la statistique fédérale dans les différents domaines thématiques¹ (55 priorités ont été définies).

¹ Les différents domaines thématiques sont : Registres et autres bases de la production de statistiques, Population, Éducation et science, Énergie, Société, Santé, Mobilité et transports, Territoire environnement développement durable et indicateurs de législature, Social, Économie et finances publiques

- La deuxième concerne les priorités destinées à développer les compétences² / capacités globales et transversales du système de la statistique fédérale afin qu'il évolue dans son ensemble et réponde aux besoins de la société (21 priorités ont été définies).

c) Pour chaque priorité, une mesure a été définie.



Graphique : Structure des objectifs dans le PPA

3 Procédure d'évaluation

La procédure d'évaluation 2024 de la mise en œuvre du PPA se base sur plusieurs critères. Cette première évaluation vise à déterminer par objectif stratégique :

- si les ressources humaines, financières et technologique disponibles permettent de concrétiser les différentes priorités du PPA
- dans quelle mesure la concrétisation des priorités pourra être réalisée
- si les objectifs stratégiques et les priorités définies sont toujours pertinents, dans le sens où ils sont en phase avec leur environnement.

Des exemples de projets réalisés ou en voie de réalisation sont également mentionnés. Ils permettent d'illustrer de quelle manière les objectifs stratégiques sont mis en œuvre.

Cette évaluation est complétée par le bilan des activités 2024 (projets, enquêtes, publications) des producteurs de statistiques, ainsi que par des informations sur la mise à jour du portefeuille des activités statistiques fédérales.

4 Conséquences des mesures d'économie des finances fédérales sur la statistique fédérale

Les finances fédérales font face à des défis majeurs en raison de l'augmentation des dépenses en matière de prévoyance vieillesse et de défense. Ainsi, les dépenses ordinaires croissent plus

² Le modèle de la statistique fédérale comprend les capacités suivantes : Besoins et question, Personnes et savoir-faire, Processus, méthodes et normes, Conditions-cadres institutionnelles, Données et métadonnées, Technologies, Produits et prestations.

rapidement que les recettes. Afin de rééquilibrer le budget fédéral et de retrouver une marge de manœuvre, le Conseil fédéral prévoit d'alléger le budget de 3 à 3,5 milliards de francs par an à partir de 2027 et de 4 à 4,5 milliards de francs par an à partir de 2030. En outre, le Conseil fédéral a décidé de réaliser des économies dans son domaine propre à partir de 2023 (1 %), puis à partir de 2024 (2 %) et de 2025 (1,4 %). Au total, les ressources à la disposition du Département fédéral de l'intérieur et par conséquent de l'OFS seront donc également réduites, ce qui affectera la réalisation des priorités et des objectifs fixés dans le PPA. Les effets se concrétiseront au cours de la législature et seront décrits dans les prochaines évaluations.

Ajouté à ces réductions budgétaires, l'OFS, principal producteur de statistiques, doit faire face à une situation budgétaire qui s'aggrave. Ces dernières années, l'OFS s'est vu confier des tâches additionnelles sans financement supplémentaire. Parallèlement, à la suite de la forte croissance des dépenses, notamment informatiques, son déficit structurel a augmenté. Après un exercice 2024 clôturé de justesse grâce à d'importantes économies internes, l'OFS ne parviendra plus à assurer toutes ses activités les années prochaines. Compte tenu des difficultés financières, cela ne sera possible qu'en renonçant à certains produits et services existants. Afin de continuer à remplir sa mission tout en garantissant un budget équilibré, l'OFS a finalisé ces derniers mois un programme d'économies que le Conseil fédéral adoptera le 30 avril 2025 (cf communiqué de presse³).

Pour relever les défis tout en continuant à se développer dans un contexte financier tendu, l'OFS doit retrouver une marge de manœuvre suffisante. L'OFS a par ailleurs lancé en interne un programme de transformation afin d'optimiser son fonctionnement et mettre le cap sur l'avenir.

5 Evaluation de la mise en œuvre des objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1 : Garantir l'actualité et l'indépendance des produits de la statistique fédérale, développés selon des méthodologies reconnues, ainsi que leur pertinence pour la société, l'économie, la politique et la science, et veiller à ce qu'ils soient facilement accessibles.

La statistique fédérale doit continuer de se distinguer face aux sources de données non-officielles (entreprises privées, p. ex.). Pour cela, il est crucial de maintenir une rigueur méthodologique, une indépendance et une transparence dans la collecte et l'analyse des données ainsi que de valoriser ces différents éléments. Il est également important d'améliorer l'actualité des données en adoptant des approches innovantes. Comprendre les besoins des clients, rendre les produits statistiques accessibles et faciles à utiliser sont essentiels pour renforcer l'impact des statistiques publiques. En intégrant ces éléments, la statistique fédérale pourra mieux servir la société et les décideurs.

Pour atteindre ce premier objectif, la statistique fédérale a prévu pour la législature en cours un total de 30 priorités dans les domaines thématiques et de 5 priorités pour le développement des capacités. Ci-dessous sont présentés quelques projets annoncés en 2024 qui soutiennent la mise en œuvre de cet objectif stratégique.

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2025-0710.html>

L'extension du bilan mensuel suisse de l'électricité permettant de faire des décomptes séparés dans la production d'électricité (à partir d'énergies photovoltaïque, éolienne et thermique) a été réalisé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Les travaux de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour le développement d'un dashboard avec les données de facturation de l'assurance maladie, puis de l'élargissement de l'offre via un portail d'informations plus générales, ont été rééchelonnés. De plus, la publication de premiers indicateurs produits sur la base des données provenant des décomptes de prestations des assureurs est attendue pour 2025.

Dans le domaine thématique « Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature », l'OFS a dû ralentir par manque de ressources, l'élaboration de l'étude de faisabilité et les calculs pilote pour la comptabilité des écosystèmes ainsi que le plan d'action des comptes de l'environnement. Néanmoins, l'actualisation des niveaux géographiques (typologie des agglomérations et des communes) a été actualisée et publiée⁴.

De même, l'OFS a accru l'actualité de la statistique du coût et du financement du système de santé en les estimant à leur granularité la plus fine, permettant ainsi une analyse plus pointue et précise de ces coûts.

Les nouveaux scénarios de l'évolution démographique, du niveau de formation et de la population active pour la période 2025 à 2055 ont été élaborés par l'OFS. Les résultats nationaux et cantonaux seront publiés en avril 2025.

La Banque nationale Suisse (BNS) a mis en ligne son nouveau portail des données, elle y publie un vaste choix de données significatives pour la politique monétaire et pour l'observation de l'économie.

La planification du monitoring des dépenses de l'Administration fédérale des finances (AFF) a été retardée par le report de la validation institutionnelle. Sa réalisation est ainsi prévue pour 2025. Ce monitoring vise à analyser l'évolution des dépenses des niveaux de l'Etat, d'évaluer les domaines de tâches qui présentent une dynamique particulière et mettre en lumière leurs interdépendances financières.

Les mesures liées aux 35 priorités permettant de mettre en œuvre ce premier objectif stratégique ont pu débuter (seules 3⁵ priorités n'ont pas encore été déployées). Toutefois, des incertitudes concernent la possibilité de réaliser pleinement, jusqu'à la fin de la législature, six d'entre elles. Les coupes budgétaires de 2024 ainsi que celles prévues dans les années à venir ont un impact direct sur la capacité de réaliser les priorités suivantes ; - *Meilleure mise à disposition des processus et des produits statistiques en temps de crise*, - *Amélioration de l'actualité des données*, deux priorités du domaine thématique « Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature » - *Poursuite du développement des comptes de l'environnement*, - *Décision concernant la nécessité*

⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/niveaux-geographiques.html>

⁵ Les 3 priorités concernées sont les suivantes : Concrétisation d'autres statistiques expérimentales par les producteurs statistiques de la Confédération / Lancement de l'étude sur la prévalence de la violence envers les femmes / Décision concernant la nécessité d'adapter la nomenclature pour la statistique de l'utilisation et l'occupation du sol

d'adapter la nomenclature pour la statistique de l'utilisation et l'occupation du sol et la priorité - Expressivité des statistiques économiques pour l'économie suisse; garantie de leur comparabilité sur le plan international et de leur actualité du domaine thématique « Économie et finances publiques ». Quant à la priorité - *Concrétisation d'autres statistiques expérimentales par les producteurs statistiques de la Confédération* du domaine thématique « Registres et autres bases de la production statistique », la plateforme utilisée pour les statistiques expérimentales, opérationnelle depuis 2021, a été mise hors service pour des questions financières. La recherche d'alternative est en cours.

Les 35 priorités établies pour atteindre cet objectif stratégique sont jugées toujours pertinentes, ce qui les rend pleinement adaptées à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la statistique fédérale.

Évaluation globale de la mise en œuvre de l'objectif 1 : Certains travaux ont pu débuter en 2024. Sept priorités sont d'ailleurs déjà réalisées. Cependant comme mentionné, certaines priorités ne seront pas atteintes, et d'autres seront également impactées (cf. chapitre 4). En effet, lorsque les ressources font défaut, il n'est pas possible d'investir afin d'augmenter l'actualité des statistiques ou de réagir aux nouveaux besoins en matière d'information. La portée exacte des mesures d'économie reste à préciser dans les évaluations à venir.

Objectif stratégique 2 : Mettre à profit le potentiel de l'utilisation multiple des données ainsi que celui de nouvelles méthodes de relevé et d'analyse pour une production statistique ciblée, automatisée et efficace.

La réutilisation systématique des données permet d'alléger la charge administrative des ménages et entreprises, et de réduire ainsi le besoin d'enquêtes directes. La saisie de métadonnées et la standardisation des données contribuent par ailleurs à la simplification des processus de production et à leur automatisation, générant des effets de synergie à long terme. L'idée est également de favoriser l'appariement de données existantes pour accroître les possibilités d'acquérir des connaissances pour la statistique et la recherche. Enfin, le recours à des méthodes inductives telles que l'apprentissage automatique doit être testé dans de nouveaux contextes avant une application dans la pratique.

Pour atteindre ce deuxième objectif, la statistique fédérale a prévu pour la législature en cours un total de 21 priorités dans les domaines thématiques et de 8 priorités pour le développement des capacités. Le programme annuel de la statistique fédérale 2024 prévoyait plusieurs projets permettant de mettre en œuvre cet objectif stratégique. Quelques projets représentatifs sont décrits dans les paragraphes suivants :

Le Conseil fédéral a approuvé les modifications de l'ordonnance sur le registre fédéral des bâtiments et des logements (proposées par l'OFS). Il a ainsi créé une base légale pour les données de référence relatives aux « bâtiments et logements ». En revanche, aucune base légale n'a encore pu être créée pour les données de référence des « personnes physiques ».

L'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la statistique fédérale (regroupant l'ordonnance sur l'organisation de la statistique fédérale et celle sur l'exécution des relevés statistiques) ainsi que

l'ordonnance du DFI sur l'appariement des données est désormais prévue pour juin 2025 et non fin 2024 comme initialement planifié.

Le projet de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) visant à élaborer des normes applicables à l'espace des données agricoles a pris du retard. En effet, la publication dans le catalogue des données national suisse (plateforme d'interopérabilité I14Y⁶) n'est pas encore terminée, la charge de travail pour le faire étant plus élevée que prévue.

Comme annoncé par l'Administration fédérale des finances (AFF), la nouvelle plateforme de collecte des données PROOFS (optimisation des processus de la statistique financières) est en service et les nouvelles instructions en vigueur depuis le 1. Janvier 2025.

Dans le cadre du projet « Obsidian », le SECO, suite aux travaux réalisés en 2024, confirme pour 2025 le déploiement de la nouvelle application Internet permettant la saisie en ligne des données statistiques dans le domaine des entreprises de placement et de location de services privées autorisées.

Le nouvel environnement de données ASTRANA⁷ de l'Office fédéral des routes (OFROU) est disponible. Il permet de centraliser l'ensemble de ses données statistiques avec des outils à disposition pour faire des analyses. L'application permet de visualiser les données et de manière intuitive consulter ou créer des rapports statistiques. Il faut noter que les données du trafic n'ont pas encore été migrées dans cet environnement.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) annonce du retard dans la réalisation de son projet « eStatistik », visant à améliorer la production statistique d'un point de vue qualitatif et économique, des problèmes techniques (d'architecture informatique) retardent la réalisation du projet.

La concrétisation des priorités permettant de réaliser cet objectif stratégique a pu débuter (seules deux⁸ priorités sur 29 n'ont pas encore été déployées). En revanche, des réserves quant à la réalisation intégrale de quatre priorités sont émises. Il s'agit des priorités demandant des investissements financiers significatifs pour leur concrétisation, investissements rendus difficiles par les économies fédérales prévues. On peut citer les priorités favorisant l'utilisation des données et métadonnées qui sont particulièrement mises en péril par les économies (- *Développement progressif du système d'information statistique (SIS) en vue d'optimiser et d'automatiser le processus de préparation des données statistiques à l'OFS – Amélioration de l'accès aux données détenues à titre privé (privately held data)*), la priorité – *Promotion d'une production statistique automatisée* et la priorité du domaine thématique « Economie et finances publiques » concernant la *concordance des statistiques économiques avec les besoins des utilisateurs et avec les exigences nationales et internationales*.

⁶ <https://www.i14y.admin.ch/fr/home>

⁷ <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/services/weitere-bereiche/fachanwendungen/astrana.html>

⁸ Les deux priorités concernées sont : la réalisation d'une étude de faisabilité au sujet de l'utilisation de big data pour le monitoring du trafic et la publication d'un rapport relatif à une utilisation accrue des données de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour les besoins de la statistique du trafic.

Les 29 priorités définies sont évaluées comme toujours pertinentes. Elles sont donc toujours adaptées à la stratégie de développement de la statistique fédérale.

Évaluation globale de la mise en œuvre de l'objectif 2 : Comme indiqué, quatre priorités ne seront pas atteintes d'ici 2027. La réalisation des autres priorités reste également incertaine compte tenu des mesures d'austérité du gouvernement fédéral et du déficit structurel à combler de l'OFS (cf. chapitre 4). En effet, la mise en place de l'utilisation multiples des données demande des ressources financières importantes. Une priorité a cependant déjà pu être réalisée.

Objectif stratégique 3 : Garantir une utilisation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale.

Le troisième objectif vise à garantir que les données de la statistique fédérale soient utilisées dans le respect de principes éthiques et à promouvoir les compétences en matière de données et de statistiques (Data & Statistical Literacy). Cela implique d'une part que les données de la statistique fédérale soient disponibles, dans la mesure où cela est légalement possible, sous format ouvert (OGD) lisible par machine, d'autre part que l'accès sécurisé aux données continue d'être développé. Parallèlement à l'extension des possibilités d'utilisation des données, la sécurité des données doit également être optimisée. Différents types de mesures devront être mis en œuvre, tout en veillant au respect de critères éthiques et à la protection des données.

Pour atteindre ce troisième objectif, la statistique fédérale a prévu pour la législature en cours un total de 4 priorités dans les domaines thématiques et de 8 priorités pour le développement des capacités. Le programme annuel de statistique fédérale 2024 comprenait plusieurs projets visant à mettre en œuvre cet objectif stratégique. Quelques projets représentatifs sont décrits dans les paragraphes suivants :

Les préparatifs de l'OFS devant déboucher sur l'élaboration d'une ordonnance sur le service national des adresses (LSAdr) sont reportés et doivent éventuellement être suspendus, le processus politique pour la loi sur le service national des adresses n'étant pas terminé.

Les travaux de l'OFS et de la Corstat⁹ portant sur la Révision de la Charte de la statistique publique sont achevés. La Charte sera disponible pour signature des membres mi 2025. Ce code de déontologie s'aligne maintenant sur celui du Code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Cette chartre vise à promouvoir un cadre de qualité uniforme pour tous les acteurs de la statistique publique.

La plateforme pour l'analyse et la visualisation centralisée des données est productive à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), elle permet également la collaboration avec les chercheurs. L'automatisation des rapports de situation n'est pas encore possible, différents problèmes techniques touchant la sécurité des données doivent être réglés.

⁹ <https://www.corstat.ch/fr/>

L'infrastructure fédérale de Swisstopo permettant un accès protégé aux données géographiques (données sensibles, appariements de données) est en exploitation et son développement continu assuré.

La mise en œuvre des priorités de cet objectif stratégique a ainsi pu débuter (seules 2¹⁰ priorités sur 12 n'ont pas encore été déployées). Néanmoins, la réalisation complète de certaines priorités n'est déjà pas assurée pour des questions de ressources. Cela concerne les priorités promouvant les compétences en matière de données (- *Promotion des compétences en matière de données*, - *Promotion des compétences en matière de données du grand public et des décideurs*), la priorité - *Description et analyse des données de la statistique fédérale dans des domaines essentiels*, la priorité - *Garantie de la cohérence des résultats de différentes statistiques* du domaine thématique « Economie et finances publiques », ainsi que la priorité du domaine thématique « Registres et autres bases de la production statistique » - *Projet de consultation sécurisée des données personnelles de référence*. Pour cette dernière, le processus politique retarde le déroulement du projet (cf Loi sur le service des adresses).

Les douze priorités établies pour atteindre cet objectif stratégique continuent d'être considérées comme pertinentes et restent ainsi en adéquation avec la stratégie de développement de la statistique fédérale.

Évaluation globale de la mise en œuvre de l'objectif 3 : Comme mentionné, cinq priorités ne seront pas atteintes d'ici la fin du programme. Pour les autres priorités, dont par exemple la mise à disposition de données à large échelle de manière sécurisée, seules des avancées partielles pourront être réalisées en raison des ressources limitées. (cf chapitre 4). Aucune priorité n'a pour l'instant été déjà réalisée.

6 Bilan des activités réalisées en 2024

Le bilan des activités réalisées en 2024 donne une idée plus précise de l'avancement des projets inscrits dans le programme annuel de la statistique fédérale 2024, des enquêtes directes prévues et de la réalisation du plan de publication.

Pour l'année 2024, le programme annuel énumérait 42 projets et développements prioritaires – 22 pour l'OFS et 20 pour les autres producteurs de statistique fédérale. Sur l'ensemble des étapes de réalisation de ces projets, 10 étapes (soit environ 23%) n'ont pas été atteintes ou n'ont été atteintes que partiellement. Dans 4 cas, il s'agit d'un problème de ressources manquantes, financières ou en personnel. Pour les 6 autres cas, les raisons des retards sont diverses.

66 enquêtes directes étaient prévues pour l'année 2024, elles ont été effectuées avec succès. Seules 3 enquêtes n'ont pas été terminées à fin 2024, elles concernent des enquêtes dont la collecte de données s'étend sur deux années, débutant en fin d'année et se poursuivant au début de l'année suivante.

¹⁰ Les 2 priorités concernées sont : Recours aux statistiques expérimentales dans le domaine de l'énergie et projet de consultation sécurisée des données personnelles de référence.

Concernant les publications statistiques, leur taux de réalisation est de 91% (97% en 2022). En 2024, 240 publications étaient inscrites dans le plan de publication. Seules 21 publications n'ont pas pu être réalisées avant la fin de l'année. Dans la majorité des cas, la date de parution de ces publications a été repoussée en 2025, ou les publications ont été supprimées.

Pour résumer, l'évaluation des activités statistiques pour 2024 a révélé que la plupart des projets, enquêtes et des publications prévues ont été réalisés.

7 Mise à jour du portefeuille des activités statistiques

Le [portefeuille statistique](#) (annexé au PPA 2024-2027) regroupe actuellement plus de 350 activités statistiques des producteurs de statistiques fédérales, et est mis à jour annuellement.

Seules 5 suppressions d'activités et quelques autres adaptations ont été demandées. Certains offices annoncent des changements futurs de leurs activités statistiques. Ainsi, les changements ultérieurs découleront soit de nouveaux projets (comme la mise en œuvre du programme DigiSanté par exemple), soit de mesures d'économies ; dans les deux cas, ces changements entraîneront une reconfiguration de certaines activités statistiques.

8 Conclusions

Un large consensus s'accorde pour déclarer que les objectifs stratégiques et les priorités fixées sont toujours pertinents. En 2024 les objectifs restent actuels, et sont conformes aux besoins exprimés par nos partenaires. Nous proposons de ne pas modifier les différentes priorités car elles sont pertinentes et même si elles ne seront pas atteintes complètement, quelques activités seront tout de même entreprises. Une évaluation sera faite sur la possibilité de renoncer à la mise en œuvre de certaines priorités dans le cadre de la prochaine évaluation.

En ce qui concerne la mise en œuvre des mesures permettant atteindre les priorités liées aux domaines thématiques (cf point 2.1), la situation financière de l'OFS et les économies fédérales planifiées affectent la réalisation des priorités dans trois domaines thématiques. Ainsi dans le domaine thématique « Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature », les économies financières vont ralentir les développements des comptes de l'environnement, notamment les comptes des écosystèmes. Dans le domaine thématique « Economie et finances publiques », il est essentiel que les informations produites par les différents producteurs de statistiques soient cohérentes entre elles et, lorsque cela est pertinent, comparables au niveau international. La réduction des ressources financières ainsi que le manque de moyens d'investissement pour le développement des statistiques économiques de l'OFS risquent de conduire à des incohérences et à des lacunes toujours plus grandes dans la comparabilité internationale. Quant au domaine thématique « Registres et autres bases de la production statistique », la recherche d'alternative est en cours pour le remplacement de la plateforme utilisée pour les statistiques expérimentales et le projet de consultation sécurisée des données personnelles de référence est repoussé. Pour ce dernier cas, la cause est liée au retard dans le processus politique et non aux difficultés financières.

En ce qui concerne les 21 priorités visant à développer les compétences et capacités globales et transversales du système de la statistique fédérale (cf point 2.1), huit de ces priorités sont jugées seulement partiellement réalisables, principalement à cause des contraintes financières. Cela concerne principalement - les priorités pour la promotion des compétences en matière de données et de statistiques chez les utilisateurs et au sein de l'administration fédérale, - celles pour améliorer l'actualité des données statistiques, en les mettant à disposition rapidement (par exemple en cas de crise ou via une automatisation de la production) ainsi que - l'exploitation de l'utilisation des données détenues à titre privé (privately held data).

En conclusion, la mise en œuvre du PPA se poursuit mais est tributaire des mesures d'économies fédérales qui impacteront les producteurs de statistique fédérale et de la situation financière difficile de l'OFS. La mise en œuvre des mesures d'économie du Conseil fédéral dès 2024 a déjà repoussé le lancement de certains projets et d'activités statistiques. Les prochaines évaluations annuelles détermineront l'influence des mesures d'économies sur l'atteinte des objectifs stratégiques et les répercussions sur le portefeuille des activités statistiques.

Annexe 1 : Avis de la KBStat

Conformément au nouveau règlement (art. 6) de la Commission de la statistique fédérale, l'organe conseille l'OFS et les autres producteurs de statistiques sur les questions relevant de la statistique fédérale dont l'élaboration et le suivi du PPA. Cet avis de la Commission, au sein de laquelle sont représentés les cantons, les communes, les milieux scientifiques, les milieux économiques, les partenaires sociaux, l'administration fédérale et la Banque nationale suisse, est annexé au rapport.